

**Paramètres utilisés pour la cartographie**

Code	Description	+ 7m	- 7m	Improductif	Non Forestier
F	Type de couvert	X	X		
L1%	Densité du couvert forestier (NF)	X	X		
L2	Hauteur (mètres pds)	X	X		
CT	Intervention d'origine	X	X		
2007	Année d'intervention d'origine	X	X		
IMP	Intervention partielle	X	X		
2018	Année d'intervention partielle	X	X		
7	Classe de densité	X	X	X	X
NF	Code de source de la coupe	X			X

\*La densité est estimée par drone, soit avec des valeurs à + 5%, à l'exception de la valeur (25 ± 29%)

**Exemple d'appellation**

+7m de hauteur	-7m de hauteur	Intervention d'origine	Intervention partielle	Improductif	Non forestier
F 10%	F 10%	IMP	IMP		
L1% 12m pds	L1% 12m pds	CT 2007	IMP 2018		

**TYPES DE COUVERT ET ESSENCES**  
**RÉSINEUX**  
 Les résineux constituent 75% et plus de la surface terrière du peuplement.  
**MIXTE À DOMINANCE RÉSINEUSE**  
 Les résineux constituent de 55% à 74% de la surface terrière du peuplement.  
**MIXTE SANS DOMINANCE**  
 Les résineux constituent de 45% à 54% de la surface terrière du peuplement.  
**MIXTE À DOMINANCE FEUILLEUSE**  
 Les résineux constituent de 25% à 44% de la surface terrière du peuplement.  
**FEUILLEUX**  
 Les résineux constituent moins de 25% de la surface terrière du peuplement.

CODE RÉSINEUSES			CODE FEUILLEUSES			CODE FEUILLEUSES		
EB	Épérette blanche	BO	Boulaou gris	FO	Fêne noir			
EN	Épérette noire	BJ	Boulaou jeune	FR	Fêne rouge			
EU	Épérette rouge	BQ	Boulaou à queue (blanc)	FR	Fêne rouge			
EV	Épérette de Norvège	CB	Chêne blanc	FT	Futaux tolérants à l'ombre			
ME	Mélèze européenne	CC	Caper coréiforme	FX	Futaux indomestiques			
MH	Mélèze hybride	CD	Chêne à gros fruits	FZ	Futaux rebuts indomestiques			
ML	Mélèze laricin	CH	Chêne à petits fruits	HG	Hêtre à grandes feuilles			
PC	Pin rigide (des cônesux)	CI	Chêne bicoloré	NC	Noyer cendré			
PI	Pin rouge	CA	Chêne roux	OR	Omer			
PS	Pin sylvestre	CA	Chêne roux	OM	Omer d'Amérique			
RX	Résineux indomestiques	CE	Chêne blanc	OR	Omer			
SB	Sapin baumier	CF	Chêne à fruits doux	OV	Ostryer de Virginie			
TO	Thuja occidentale	CG	Chêne gris	PE	Peuplier baumier			

**CLASSES D'ÂGE**

PEUPELEMENTS ÉQUINIENNES (0 à 20)	30 (21 à 40)	50 (41 à 60)	70 (61 à 80)	90 (81 à 100)	110 (101 à 120)	130 (121 et plus)
Jeune inéquienne (JIN)			Vieux inéquienne (VIN)			

**Égagement (structure verticale des tiges de 7 m et plus)**

Étage	Intérieur (INF)	Supérieur (SUP)
Monotage (MO) ex: 110	Un seul étage composé de tiges homogènes en hauteur et couverture > 25%	
B-étage (BI) ex: 100	Couverture > 25%	Couverture > 25%
Multitage (MU)	Plus de 2 étages de tiges de 7 mètres et plus. Se retrouvent dans cette catégorie les peuplements jeunes inéguiliers (JIR) et vieux inéguiliers (VIR).	

**CODE PERTURBATIONS D'ORIGINE**

- BR Brûls total
- CH1 Chablis total
- DT Dépeçage total
- ES Epidémie grave
- VER Végétation grave

**CODE INTERVENTIONS PARTIELLES**

- CA Coupe d'assainissement
- CAB Coupe par bandes
- CAM Coupe d'amélioration
- CD Coupe en damier
- CEA Coupe à diamètre limite
- CIP Coupe progressive irrégulière
- CJ Coupe de jarriage
- CUP Coupe progressive irrégulière par pied d'arbre ou groupe d'arbres
- CUT Coupe de jarriage par trouées
- CON Conversion de peuplement
- CPR Coupe progressive irrégulière phase finale
- CPF Coupe progressive d'ensemencement (coupe finale)
- CPH Coupe avec protection de la haute régénération et des rebuts
- CPM Coupe avec protection de la régénération
- CPI Coupe progressive irrégulière
- CPJ Coupe progressive d'ensemencement (mélange)
- CPK Coupe progressive d'ensemencement
- CPN Coupe par trouées
- CPD Dépeçage de la régénération naturelle ou de plantation
- DLD Coupe à diamètre limite et dégagement des arbres d'avenir
- DT Coupe totale
- ENS Ensemencement
- EML Élimination des tiges résiduelles
- ENS Ensemencement avec mini-semis
- EPC Éclaircie commerciale
- FR Friche
- PLN Plantation
- PLB Plantation de boutures
- PLR Plantation à racines nues
- PLR Plantation avec semis en récipients
- PRR Récupération de site d'infrastructure pour constituer l'équipement d'une plantation
- REA Régénération d'une infrastructure abandonnée
- REA Régénération de site d'infrastructure abandonnée
- RPS Récupération en vert d'un plan spécial d'aménagement

**FERTURBATIONS MOYENNES**

- BRP Brûls partiels
- CHP Chablis partiels
- DEP Dépeçage partiel
- EL Epidémie légère
- VEP Végétation partielle
- RBP Régime partiels
- RBV Régime de régénération visible sur la photo aérienne
- RRC Régime racines nues
- RRE Régime de régénération avec régénération visible sur la photo aérienne
- RNR Régime racines nues
- RNR Régime de régénération pour l'équipement de plantation
- RPP Régime partiel

**TERRAINS FORESTIERS IMPRODUCTIFS**

CODE	Désignation	Taux d'inclinaison
DH	Dénuisé ou semi-dénuisé humide	A Nulle
DS	Dénuisé ou semi-dénuisé sec	B Faible
AL	Aulnaie	C Douce
		D Moyenne
		E Forte
		F Excessive
		S Sommet

**CLASSES DE PENTE**

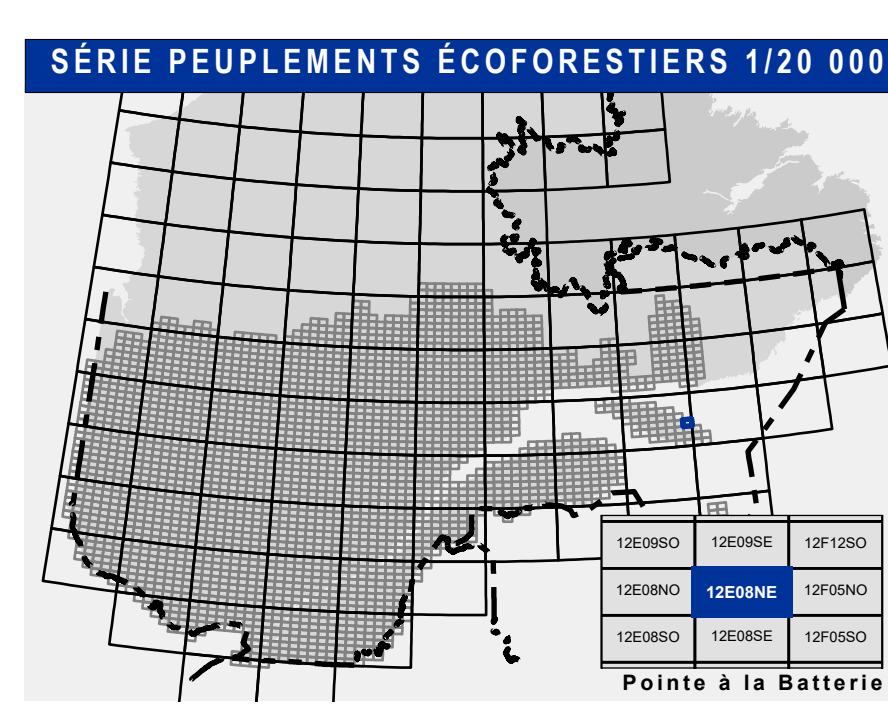
A Nulle  
B Faible  
C Douce  
D Moyenne  
E Forte  
F Excessive  
S Sommet

**CODE NON FORESTIER**

Code	Description
A	Terrain agricole
AEP	Aire d'implémentation d'embranchement de plus d'un an
AF	Terrain agricole localisé dans les secteurs à vocation forestière
ANT	Mieus fortement perturbés par l'activité humaine (non-bois)
CFO	Camp forestier

**CODE NON FORESTIER**

Code	Description
GR	Grauvère
ND	Solo inondé, site exondé
LTE	Ligne de transfert d'énergie
NF	Mieus faiblement perturbés par l'activité humaine (non-bois)
NX	Inclusion non exploitée à l'intérieur d'un traitement (non-bois)
RO	Route et autoroute (empiric)



**SÉRIE PEUPELEMENTS ÉCOFORESTIERS 1/20 000**

**Voies de communication et ponts**

- Classe 1, HN - Hors norme
- Classe 2
- Classe 3
- Classe 4
- NF - Non forestier (Adresse Québec)
- Post forestier

**Hydrographie écoforestière**

- Cours d'eau intermittent
- Cours d'eau permanent, canal
- Hydrographie

**Obstacles et infrastructures**

- Bâtiment, silo, réservoir
- Chute, rapide, écuell
- Centre de ski alpin
- Hydrobase
- Mine à ciel ouvert
- Pyône
- Terrain de camping
- Tour de télécommunication, tour
- Barrage, barrage de castor
- Remonte mécanique
- Ligne de transport d'énergie

**Courbe de niveau**

- Courbe de niveau maitresse
- Courbe de niveau intermédiaire
- Estac

**Morcellement**

- Morcellement foncier

**Frontières**

- Frontière internationale
- Frontière interprovinciale
- Frontière Québec - Terre-Neuve-et-Labrador
- Cette frontière n'est pas définitive

**Peuplement écoforestier**

- Peuplement improproductif
- Peuplement productif
- Peuplement non forestier

**Métadonnées**

- Surface de référence géodésique: Ellipsoïde GRS 80
- Système de référence géodésique: NAD 83 (CGCR)
- Projection cartographique: Méridien transverse modifiée (MTM), zone de 3°
- Système de coordonnées planes du Québec (SCQ/PQ) : false
- Origine des altitudes: CGVD 28 (Niveau moyen des mers)
- Équidistance des courbes de niveau: 10 mètres
- Déclinaison magnétique au centre de la feuille en 2006: 21° 13' OUEST
- Coordonnées géographiques au centre de la feuille: 62° 13' 10" 49' 20" 15" N, 69° 30' 00" 00" 00" O
- Longitude d'origine (méridien central): 61° 30' ouest
- Latitude d'origine (équateur): 0°
- Coordonnées d'origine: X : 304 800 mètres; Y : 0 mètre
- Facteur d'échelle: 0,999

**Sources**

Donnée: Assise cartographique (données topographiques)

Informations forestières: Ministère des Ressources naturelles et de la Faune

Informations forestières: Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

Informations forestières: 4e programme

Informations forestières: 2009

Informations forestières: Juin 2021

Informations forestières: 4 hectares

**Réalisation**

Production: Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

Production: Direction des Inventaires forestiers

Production: 2705, 4e Avenue Ouest, suite A108

Production: Québec (Québec), G1W 0A8

Diffusion: Direction des Inventaires forestiers

**AVERTISSEMENT**  
 Les limites de morcellement foncier représentées sur cette carte n'ont aucune valeur légale. Ces limites sont NON OFFICIELLES et sont utilisées au titre indicatif.  
 La couche de chemin est produite par le MFFP avec la collaboration du MERN via le système ROUTARD et présente l'information la plus à jour disponible.  
 ©Gouvernement du Québec